



PORTUGAL 2007

Le processus de Lisbonne sur “GMES et l’Afrique”

Lisbonne, 7 décembre 2007

Introduction

Les applications liées à l’Observation de la Terre (OT) sont à même d’apporter une contribution appréciable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en fournissant des informations utiles dans plusieurs domaines: sécurité alimentaire, gestion des ressources naturelles, désertification, surveillance du climat, prévention des conflits, aide humanitaire, entre autres. La Stratégie Commune pour un Partenariat Afrique-UE adoptée aussi bien par l’Union Européenne (UE) que par l’Union Africaine (UA)¹ y fait d’ores et déjà référence, considérant qu’il s’agit d’outils essentiels pour soutenir le développement durable.

La Commission Européenne (CE) et les Etats Membres de l’UE ont considérablement investi dans l’OT par satellite pour la surveillance environnementale en Afrique et dans le pays ACP (Afrique, des Caraïbes et Pacifique), que ce soit par le biais du Fonds Européen de Développement (FED), de programmes scientifiques ou de la coopération bilatérale.

D’autres parties prenantes européennes (en l’occurrence l’ESA - Agence Spatiale Européenne et l’EUMETSAT - Organisation Européenne pour l’Exploitation des Satellites Météorologiques, parmi d’autres) ont également effectué de gros investissements dans ce même domaine, en dotant l’Afrique de capacités et en préparant les utilisateurs africains, aux niveaux politique et technique, à se servir extensivement de moyens OT à des fins de gestion durable de l’environnement et des ressources en Afrique.

GMES - *Global Monitoring for Environment and Security* (Surveillance Mondiale pour l’Environnement et la Sécurité) est une initiative conjointe de l’Union Européenne (UE) et de l’Agence Spatiale Européenne (ESA), qui a pour objectif de fournir, en temps voulu et de façon durable, des services d’information fiables sur les questions liées à l’environnement et à la sécurité, ce pour répondre aux besoins des décideurs publics.

S’il est largement reconnu que GMES recèle un immense potentiel au service du Continent Africain, le fait est que ce potentiel reste à exploiter. Dans ce contexte, la Commission de l’Union Africaine, le Secrétariat du Groupe des Etats d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ainsi que les cinq communautés économiques régionales en Afrique sub-Saharienne² ont conclu la Déclaration de Maputo³.

A l’échelle globale, l’Europe s’est profondément impliquée dans l’activité du Groupe sur l’Observation de la Terre (*Group on Earth Observation - GEO*), un partenariat intergouvernemental qui rassemble 71 pays et 46 organisations s’efforçant ensemble de mettre

¹ «La stratégie de l’UE pour l’Afrique : vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l’Afrique» COM(2005) 489 final - octobre 2005 ; «Interconnecter l’Afrique: le partenariat euro-africain en matière d’infrastructures» COM(2006) 376 ; Rapport du Sommet mondial du développement durable, Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août-4 septembre 2002, (publication ONU, n°. E.03.II.A.1) ; COM(2007) 212, «La politique spatiale européenne», avril 2007; «Plan d’action consolidé pour les sciences et la technologie en Afrique» – août 2005 ; COM (2007)357 final – « Du Caire à Lisbonne - Le partenariat stratégique UE-Afrique», juin 2007

² La Commission économique de développement des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté économique et monétaire d’Afrique centrale (CEMAC), la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) et la Commission de l’Océan indien (COI).

³ Déclaration de Maputo – d’appui à l’initiative GMES pour l’Afrique, octobre 2006 – 7^{ème} Forum des Usagers d’EUMETSAT en Afrique

en place un Système de systèmes OT dit GEOSS (*Global Earth Observation System of Systems*), appelé à coordonner et à harmoniser les initiatives et les programmes nationaux et régionaux dans ce domaine.

Antécédents

GMES est développé par étapes successives, les services seront introduits à l'issue d'une phase pilote. Dans un premier temps et d'ici fin 2008, trois services (services de surveillance des sols, du milieu marin et de gestion des urgences/crises) devraient être disponibles. En outre, d'autres services d'intérêt déjà été identifiés pourraient être progressivement déployés et, ainsi, répondre à un vaste éventail de besoins. A court terme, GMES tirera parti des capacités d'observation spatiale et au sol existant, mises en place par l'UE et les Etats membres de l'ESA.

A terme, d'autres investissements interviendront dans le but de déployer de nouvelles capacités et d'apporter une continuité aux sources de données et aux infrastructures qui sous-tendent le développement des services⁴ GMES.

Certains des moyens d'ores et déjà constitués dans le cadre des services de GMES ont un potentiel non négligeable pour les utilisateurs et les décideurs politiques africains. Dans le souci de les servir efficacement, l'élaboration des prochains services GMES devront tenir compte des besoins africains. De même, les capacités régionales et locales devront être renforcées en Afrique pour que les utilisateurs et les décideurs politiques soient en mesure d'accéder à l'information OT proposée par ces services.

En effet, dans le droit fil des principes du consensus européen pour le développement, les activités de coopération OT doivent, elles aussi, veiller à intégrer les spécificités et les objectifs de développement de l'Afrique dans les politiques de R&D de l'UE, d'une part, et, d'autre part, à apporter une assistance aux pays en développement afin qu'ils renforcent leurs propres capacités nationales dans les domaines de la Science et de la Technologie. Si bien que des valeurs telles que la convergence, l'harmonisation et le recours aux connaissances indigènes et locales, la participation effective et la maîtrise des capacités et des technologies par les pays africains eux-mêmes constitueront les grands axes d'un partenariat qui se veut profitable entre GMES et l'Afrique.

L'Afrique possède déjà un ensemble de centres d'excellence au plan régional et national, ainsi que des organisations scientifiques et politiques au plan continental; ce sont des acteurs de premier ordre auxquels il revient de promouvoir l'exploitation de l'information OT au bénéfice des citoyens africains. Certains pays ont développé, grâce à la contribution significative des instruments européens de coopération au développement, des approches et des services novateurs utilisant des données OT au titre de la sécurité alimentaire ou de la gestion durable des ressources naturelles.

En tant que partenariat, "GMES et l'Afrique" doit intégrer la Stratégie Commune Afrique-UE et son Plan d'Action pour la période 2008-2010, parce qu'il est constitutif du Partenariat UE-Afrique dans les domaines de la Société de l'Information, de la Science et de l'Espace.

Pourquoi lancer ce partenariat "GMES et l'Afrique"

C'est sous l'égide de la Présidence Portugaise de l'UE, qu'il a été proposé d'engager les démarches visant à établir un partenariat entre GMES et l'Afrique. Ceci en :

- Approfondissant le dialogue avec les utilisateurs africains, mais aussi entre décideurs publics africains et européens, dans le but d'identifier et d'intégrer leurs besoins en vue de la fourniture de services GMES au continent africain ;
- Exerçant un effet de levier sur les initiatives et projets pertinents en cours afin de renforcer et de développer des capacités en OT par satellites en Afrique, tout en valorisant les initiatives endogènes existant pour éviter les doublons ;

⁴ Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen intitulée «La Surveillance -Mondiale pour l'Environnement et la Sécurité (GMES) : du concept à la réalité» COM(2005) 565 final

- Etablissant un partenariat sur le long terme entre parties prenantes européennes et africaines.

A travers la manifestation «L'Espace au service du Développement: le cas du GMES et de l'Afrique»⁵ qui s'est tenue le 7 décembre 2007 à Lisbonne et face à la multitude d'acteurs intervenant dans ce genre d'entreprise vu ses diverses dimensions - scientifique, technologique, industrielle, politique, institutionnelle et coopérative/développement -, la Présidence Portugaise de l'UE a lancé un processus s'étalant sur deux ans qui débouchera sur un *Plan d'Action au titre du partenariat entre "GMES et l'Afrique"*.

Outre les avantages directs du GMES pour l'Afrique dont les utilisateurs pourront tirer parti, l'initiative permettra de resserrer la coopération entre l'Europe et l'Afrique dans le cadre du développement durable et scientifique. De plus, elle renforcera la dimension internationale de la Politique Spatiale Européenne en général, et du GMES, en particulier, tout en consolidant les contributions européenne et africaine au GEOSS.

Le Processus de Lisbonne sur "GMES et l'Afrique"

Dans le cadre plus large du partenariat entre l'UE et l'Afrique dans les domaines de la Société de l'Information, de la Science et de l'Espace selon les termes du Plan d'Action Afrique-UE 2008-2010, le Processus de Lisbonne constitue un exercice visant à ébaucher et à consolider un *Plan d'Action au titre du partenariat entre "GMES et l'Afrique"* qui sera soumis pour approbation au III^e Sommet UE-Afrique, prévu fin 2009.

La Commission Européenne œuvrera avec la Commission de l'Union Africaine à la promotion de ce processus et, fin 2008, préparera un projet *Plan d'Action au titre du partenariat entre "GMES et l'Afrique"*. La Commission Européenne restera étroitement en dialogue et en consultation avec les Etats Membres de l'UE, l'ESA et les autres parties prenantes du GMES (EUMETSAT, institutions pertinentes de l'UE, etc.), ainsi qu'avec les Présidences de l'UE, actuelle et futures. De son côté, la Commission de l'Union Africaine restera étroitement en dialogue et en consultation avec ses Etats Membres et avec les institutions et intervenants congénères sur le Continent Africain (à savoir les communautés économiques régionales, les institutions pertinentes en Afrique, etc.), mais aussi avec les communautés d'utilisateurs et de prestataires de services jugées appropriées tout au long du processus.

Le Plan d'Action sera développé sous la houlette du Groupe de Travail Conjoint des Experts UE-UA établi dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action Afrique-UE.

Dans ce contexte, les actions à entreprendre s'attacheront à fixer une stratégie relative au partenariat entre GMES et l'Afrique, résultant de l'articulation et de la concertation des positions entre les utilisateurs et les parties prenantes cités ci-dessus, notamment à travers :

- Une **identification des communautés d'utilisateurs** et des **parties prenantes**, côté européen et côté africain, à impliquer dans "GMES et l'Afrique" ;
- Un **exercice** visant à **identifier et répertorier** les activités, les infrastructures, les capacités et les programmes pertinents, effectués ou en cours, sur lesquels le partenariat "GMES et l'Afrique" pourrait appuyer sa croissance (y compris les activités du comité de développement de capacités GEO ou autre expérience internationale) ;
- Une approche efficace favorisant à la fois un **dialogue à long terme** entre parties prenantes européennes et africaines et l'intégration des spécificités et des besoins africains dans la fourniture de services GMES à l'Afrique. Ce dialogue de long terme devrait **structurer la coopération** entre les parties prenantes et les communautés d'utilisateurs africains et européens;
- Une identification des **éléments** nécessaires à la fourniture de services GMES à l'Afrique, au développement des capacités régionales complémentaires et à l'élaboration d'une **stratégie** permettant de les mettre en œuvre. Les initiatives de

⁵ Sous la responsabilité de la présidence portugaise du Conseil de l'UE, en collaboration avec la Commission européenne, l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'Organisation européenne responsable de l'exploitation des satellites météorologiques (EUMETSAT).

développement d'infrastructures en Afrique, et les programmes de formation et de mise en place de capacités d'Observation de la Terre (par ex. dans le contexte GEO, AMESD⁶, TIGER ou encore d'initiatives régionales) devront être identifiés et exploités au mieux;

- Une liste de **priorités**, de **besoins** et d'**actions**, établies en consultation avec les communautés d'utilisateurs africains sur la base des projets, programmes, et infrastructures susmentionnés;
- Une identification des **lacunes** qui devront être comblées;
- Une identification des **programmes adéquats** et des **instruments et schémas de financement** pour le partenariat "GMES et l'Afrique" (par ex. dans le contexte du GMES, de la recherche et des programmes de développement de la CE, du GEOSS, de l'AMESD, de l'ESA et de l'EUMETSAT, ou encore du FED, des initiatives régionales, de la coopération bilatérale, etc.), lorsque les capacités et les infrastructures africaines sont insuffisantes ou dans une optique d'harmonisation des acquis pour un développement durable, à long terme, des services et des capacités régionales. Au-delà de l'exploitation des instruments communautaires usuels inhérents au développement du GMES en Europe, les mécanismes propres aux relations extérieures de l'UE et à ses politiques de coopération devront également être pris en considération ;
- Une approche concernant la **gouvernance** et la **politique d'accès aux données**;
- Un **calendrier** pour les actions futures contribuant au développement du partenariat "GMES et l'Afrique".

Calendrier et mécanismes de suivi

Le processus de Lisbonne s'étalera du mois de décembre 2007 jusqu'au III^e Sommet UE-Afrique, devant se tenir fin 2009 sur le Continent Africain. Il se déroulera dans le contexte du Plan d'Action Afrique-UE arrêté pour la période 2008-2010 et il aura pour but de produire une stratégie consolidée à soumettre pour approbation à l'occasion dudit sommet – le *Plan d'Action pour le partenariat sur GMES et l'Afrique*. En tant que tel, il devra intégrer le prochain Plan d'Action Afrique-UE.

Compte tenu de cet objectif, vers la fin 2008, une première ébauche du *Plan d'Action relatif au partenariat entre "GMES et l'Afrique"* devrait être présentée par les Commissions Européenne et de l'Union Africaine au Groupe de Travail Conjoint des Experts UE-UA, ainsi qu'aux instances de l'UE et de l'UA, pour examen.

Entre la fin 2008 et le III^e Sommet UE-Afrique, la Commission Européenne et la Commission de l'Union Africaine dirigeront un processus de consolidation à travers les mécanismes formels de coopération institutionnelle existants. Le but est de parvenir à une version consolidée du Plan d'Action que le prochain Sommet UE-Afrique sera appelé à entériner.

⁶ *African Monitoring of Environment and Sustainable Development*